

Image not found or type unknown



Comdamnation en correctionnel d'un delinquant sexuel

Par **louisejojo**, le **28/03/2008** à **21:10**

un délinquant sexuel condamné à un an de prison ferme et un an avec sursis peut-il bénéficier du bracelet électronique par décision du JAP ? Sinon, existe-t-il une autre alternative à l'emprisonnement dans ce cas ?
merci de votre réponse

Par **Jurigaby**, le **29/03/2008** à **00:33**

Bonjour.
Oui, il peut conformément à l'article 723-7-1 du cpp.
Mais ce n'est pas un droit pour lui de l'obtenir et force est de constater que le jap manque désespérément de bracelet.